

Manche

ÉDUCATION nationale. Les parents d'élèves et les professeurs dénoncent le manque de moyens pour les classes ULIS et IME

La colère gronde au collège Emile-Zola de La Glacerie

HIER SOIR, à la grille du collège Emile-Zola, on pouvait lire les banderoles suivantes : « Des moyens pour un collège 100 % inclusif ! » Une vingtaine de personnes étaient présentes : l'équipe éducative, un représentant des parents d'élèves, Emmanuel Gérard, Anne Ambrois, adjointe aux affaires scolaires et les deux conseillers départementaux, Karine Duval et Sébastien Fagnen.

Alors que des seuils d'effectifs existent, l'administration ne les respecte pas.

C'est Benjamin Lemarchand, prof d'histoire et Géo, qui s'est exprimé au nom du collectif éducatif. « Nous nous réjouissons de l'augmentation des effectifs, preuve de la hausse démographique sur La Glacerie et du dynamisme du collège. Nous sommes fiers également que sur ce collège depuis des années, ont été inclus des élèves d'ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) et de l'IME. Ce dispositif permet à des élèves handicapés d'être scolarisés en collège de manière adaptée avec les autres élèves. L'inclusion de ces élèves est une grande richesse pour tout le collège, élèves et encadrants », explique Benjamin.

Les moyens manquent

Aujourd'hui, il y a 12 élèves dans la classe ULIS et 14 en classe IME. Alors que le ministre affirme que le handicap est une des grandes causes du quinquennat et une priorité, l'équipe éducative regrette que l'inspection académique ne donne pas les moyens de sa politique. « Dans un territoire labellisé 100 % inclusif et dans un collège reconnu pour son travail effectué auprès des élèves en situation de handicap, nous ne pouvons plus assurer notre mission de service public pour permettre à ces élèves de poursuivre leur scolarité et développer leur autonomie sociale. », poursuit le porte-parole.

Les classes de 6^e sont en sureffectifs, ce qui ne permet pas d'accueillir des élèves en inclusion. « Il faudrait une cinquième classe de 6^e ! » lance un professeur. Cinq élèves se partagent deux AVS dans trois classes différentes, en plus des activités sportives ne permettent pas de prendre plus de 30 élèves et il en est de même pour les places dans le bus. « C'est injuste de ne pas pouvoir emmener ces élèves à la piscine. De plus, la participation des élèves concernés est compromise pour certains projets par manque de moyens », poursuit le collectif éducatif.

« Nous ne pouvons pas accepter cette situation. Nous sommes tous attachés à l'inclusion et au bien-être de nos élèves. Nous y avons toujours travaillé et malheureusement l'institution ne nous donne pas les moyens et oublie qu'ils ont des besoins éducatifs particuliers. Voilà pourquoi nous

demandons des AVS supplémentaires et les moyens nécessaires pour remplir à bien notre mission
», conclut le porte-parole dont l'écho a été repris par les deux conseillers départementaux et
l'adjointe aux affaires scolaires.

Un professeur

Jean-Luc FONTY



L'équipe éducative du collège Zola n'a pas eu peur de se mouiller pour défendre l'inclusion.